

# Procès-Verbal de Séance

## Du Conseil Municipal

République Française

SÉANCE DU 18 JUILLET 2016

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 15

- présents : 10

- votants : 12

L'an deux mille seize

le dix-huit juillet à 20 heures

le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence

de M. Didier LEDENT, Maire.

**Date de la convocation : 7 juillet 2016.**

**Présents :** Mesdames Sophie DUMAY, Marie-Claude JEANJEAN, Séverine LEDENT, Christiane TIECHON, Messieurs Nicolas BOULLENGER, Bertrand COUTURIER, Jean-Pierre DHANGER Frédéric HEBRARD, Didier LEDENT, Jacques THOMAS,

**Pouvoirs :**

**Absents excusés :** Mmes Dominique CAPPUCCI, Audrey FEKKAK, avec pouvoir à Séverine LEDENT, MM. Gilbert LACOURTE, Christophe THIEBAUT, Sébastien VANDERSTEENE, avec pouvoir à Didier LEDENT.

Soit au total 10 conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

**Secrétaire de séance :** M. Frédéric HEBRARD

### **Ordre du Jour :**

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Adoption du procès-verbal de la séance précédente
- Compte-rendu des décisions prises par le maire en application de l'article 1.2122-22 du code général des collectivités
  - Néant

N°ordre de séance : 1.	Fête communale	2
N°ordre de séance : 2.	Accueil des délégations Tchèque et Anglaise	2
N°ordre de séance : 3.	Centre de Loisirs : Attribution du Marché *1.1.8. Marchés procédure adaptée*	2
N°ordre de séance : 4.	Zéro Phyto *8.8 Environnement *	2
N°ordre de séance : 5.	Questions diverses :	3

Constatant que le quorum est réuni avec 10 membres présents, le Maire ouvre la séance du Conseil à 20h00.

### **Désignation du secrétaire de séance.**

M. Frédéric HEBRARD est désigné secrétaire de séance.

### **Adoption du procès-verbal de la séance précédente :**

Le procès-verbal de la séance du Conseil précédent est adopté sans observation à l'unanimité des présents.

## **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES**

- **Néant**

### **N°ordre de séance : 1. Fête communale**

Comme cela a été décidé lors de la séance précédente, le budget dédié aux animations de la fête communale, environ 1500 €, est entièrement affecté à l'animation du dimanche après-midi. L'animation retenue est un groupe de danseuses brésiliennes, qui viendront effectuer des démonstrations, et faire participer le public éventuellement.

Pour le lundi de la fête, les adjoints au Maire prennent en charge l'apéritif, comme chaque année. La tombola aura lieu comme d'habitude, avec un budget pour l'acquisition de lots de 500 €.

En ce qui concerne l'installation des forains, ces derniers sont censés remettre au Maire une attestation de bon montage, ainsi qu'un certificat de conformité de leurs manèges, faute de quoi, en cas d'accident, la responsabilité de la commune peut être engagée.

### **N°ordre de séance : 2. Accueil des délégations Tchèque et Anglaise**

M. HEBRARD, Président de l'Association Moyenneville Echanges, et M. Jean-Pierre DHANGER, Trésorier de l'AME, font part au Conseil Municipal du programme d'accueil de nos amis Anglais et Tchèques.

Les délégations arriveront vendredi 22 juillet aux alentours de 19h00, sur la Place. 31 anglais et 21 tchèques sont attendus, dont 3 familles qui n'ont jamais été en contact avec notre commune.

14 familles de Moyenneville sont mobilisées pour recevoir nos amis.

Le samedi 23 juillet, départ à 9h00 pour aller visiter les hortillonnages à Amiens, et quartier libre ensuite. A partir de 19h30, soirée déguisée sur le thème des îles, dîner réunionnais, avec animation, fin prévue à 2h00.

Le dimanche 24 juillet, une petite délégation des 3 pays va se rendre à La Neuville Roy pour une cérémonie en l'hommage d'un pilote tchèque abattu en 1940 sur cette commune, quartier libre pour les autres participants. Rendez-vous sur le terrain de sports à 12h30 pour un barbecue, puis organisation d'Olympiades, avec différents jeux, et remise du trophée Paul Andrews, créé à l'initiative de nos amis anglais en 2015.

Lundi 25 juillet : départ de la délégation anglaise à 6h15. L'horaire de départ de la délégation tchèque n'est pas connu.

A noter : installation du barnum jeudi 21 juillet à 19h00. L'AME souhaite également emprunter le matériel du Comité des Fêtes et de la commune (tente, abreuvoir, congélateur, réfrigérateur, toilettes).

### **N°ordre de séance : 3. Centre de Loisirs : Attribution du Marché \*1.1.8. Marchés procédure adaptée\***

Vu la consultation pour un marché à procédure adaptée, lancée le 30 mai 2016,  
Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide d'attribuer la gestion de l'accueil de loisirs de Moyenneville à la Fédération Léo Lagrange, pour un montant de 38520 € de participation communale par an, et autorise M. le Maire à signer tout document afférant à ce dossier.

### **N°ordre de séance : 4. Zéro Phyto \*8.8 Environnement \***

La commune s'est engagée à respecter la charte d'entretien des espaces publics, au niveau 3 lors de sa séance du 27 novembre 2015. Cependant, pour pouvoir s'engager dans cette démarche et bénéficier de subventions pour la mise en œuvre de cette démarche, il convient désormais de s'engager au niveau 5 de la Charte d'Entretien des Espaces Publics, qui implique les éléments suivants :

- Respect des conditions des niveaux 1, 2, 3.
- Arrêt total du désherbage chimique sur l'espace entretenu par la collectivité.
- Engagement d'une démarche spécifique et innovante en matière d'aménagement (implantation d'espèces adaptées et diversification des espèces locales, revégétalisation des espaces, actions en faveur de la biodiversité, aménagement en surface non imperméabilisée...) pour réduire le risque de pollution de la ressource en eau, sur au moins une zone de la commune ou de l'intercommunalité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de s'engager au niveau 5 de la Charte d'Entretien des Espaces Publics.

**N°ordre de séance : 5. Questions diverses :**

- Plusieurs voitures « ventouse » sont repérées sur la commune : il convient de relever les numéros des plaques d'immatriculation et de les transmettre à la gendarmerie.
- Association Foncière : voir les travaux au niveau du Chemin du Quaternage.
- Victimes de l'Attentat de Nice : Le Conseil Municipal souhaite rendre un hommage aux victimes de l'attentat de Nice : une minute de silence sera observée en présence de nos amis anglais et tchèques, et un hommage sera rendu lundi 25 juillet à 20h00 sur la Place, face à l'Arbre de la Liberté.
- Les travaux de la rue du Puits Becquet et de la rue du Parc sont maintenant terminés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22h15.

Prochaine séance du Conseil Municipal le 29 août 2016.